

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 24 mars 2025 –

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le 26/03/2025

ID : 081-248100497-20250324-CFU2024BP-BF

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 18 mars 2025	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D. (à partir de la délibération n° 2025/04), VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., CAMPAGNARO M.C., BARRAU F., LAVAL-BARBANCE G., DELPERIE L., GOMEZ G., CHAZOTTES F., ROBERT C., DEYMIE C., SOLIER H., MM. VIGROUX D. (à partir de la délibération n° 2025/04), GAVALDA G., NEGRE D., MIOT B., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., TARROUX H., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C.. Déléguée suppléante : Mme AT C. (à partir de la délibération n° 2025/02).
Date d'affichage : 18 mars 2025	Absents ayant donné pouvoir : Mmes THOMAS G. (pouvoir à Mme LAVAL-BARBANCE G.), VERGNES N. (pouvoir à M. TARROUX H.), FRAYSSINET E. (pouvoir à Mme DEYMIE C.), MM. BENEDET J.P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.) et IMBERT J. (pouvoir à ROBERT C.). Absente : Mme GUIBELIN A..
Nombre de délégués en exercice : 34	Secrétaire de séance : M. ROUDIER Didier.

DEL 2025/06 : Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget principal.

Le Conseil communautaire,

- Après avoir désigné Madame Myriam VIGROUX comme Présidente de séance pour l'adoption du Compte Financier Unique 2024 du budget principal,
- Après s'être fait présenter le Compte Financier Unique 2024 du budget principal qui se substitue désormais au Compte de Gestion et au Compte Administratif,
- Après en avoir délibéré,

Par 32 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention (Monsieur le Président s'étant retiré au moment du vote) :

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 du budget principal, lequel peut se résumer ainsi :

		Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Réalizations de l'exercice 2024	Dépenses	341 245,29 €	1 509 881,34 €	1 851 126,63 €
	Recettes	516 634,90 €	1 674 026,54 €	2 190 661,44 €
Résultat de l'exercice 2024	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 175 389,61 €	+ 164 145,20 €	+ 339 534,81 €
Résultat reporté 2023	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 392 802,39 €	+ 405 193,45 €	+ 797 995,84 €
Résultat de clôture 2024	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 568 192,00 €	+ 569 338,65 €	+ 1 137 530,65 €
Restes à réaliser 2024	Dépenses	116 800,00 €	0,00 €	116 800,00 €
	Recettes	141 072,00 €	0,00 €	141 072,00 €
Résultat cumulé 2024	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 592 464,00 €	+ 569 338,65 €	+ 1 161 802,65 €

- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2024 dudit budget définitivement closes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,

Guy GAVALDA.



Le Secrétaire de séance,

Didier ROUDIER.

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le 26/03/2025

ID : 081-248100497-20250324-CFU2024BP-BF